

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

8 février 2012 – N° 80 bis Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire
• 02 41 51 73 79

• georges.douspis@wanadoo.fr - www.lalibrepensee.com

SOMMAIRE :

- P 1, 2 et 3 - - Et le prétendu génocide vendéen ressurgit.
JP Baron
- P 3 et 4 - - Repas de mécréants vend. 6 avril 2012.

Et le prétendu génocide vendéen ressurgit¹

Le 19 décembre 2011, profitant du débat sur le génocide arménien, le député UMP de l'Isère Jacques Remiller dépose un amendement (N° 4) stipulant : « **La République française reconnaît le génocide vendéen de 1793-1794** ».² Sans doute surpris d'avoir été pris de vitesse, le député de Vendée Dominique Souchet, casaque villiériste, soutient cet amendement et prétend avoir été applaudi par tous les bancs de l'assemblée Nationale, de droite et de **gauche**³. Dans sa croisade pour la reconnaissance du génocide vendéen, il reçoit le concours de l'omnipotent Reynald Secher qui ne désarme pas depuis les années 1980, quitte à faire quelques entorses à la vérité historique.

Fort du soutien de Pierre Chaunu⁴ qui avait mis tout le poids de son autorité morale à promouvoir les idées de son poulain, il défend sa thèse avec acharnement. En 1987, il réédite sous le titre de « La guerre de la Vendée et le système de dépopulation » sa brochure intitulée initialement « Du système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier ».

Gracchus Babeuf, l'allié objectif ?⁵

Babeuf dénonce le système "**populicide**" d'extermination d'une population par Carrier et Robespierre. Du pain béni pour les descendants des armées royalistes et catholiques.

Le populicide ouvre la porte au **génocide** et les coupables sont désignés, le bouc émissaire étant tout naturellement celui dont la seule évocation du nom fait jaillir un flot de haine : Robespierre.

Secher est violemment critiqué par Jean-Marc Schiappa⁶ : « *Si le texte de Babeuf est correctement reproduit, on ne peut que s'indigner de la présentation et des notes de R.Secher et J.J. Brégeon, sans parler des présumés politiques sur le « génocide » de la Vendée, on est stupéfait par les **erreurs, les contre-vérités, les à-peu-près et les contresens innombrables** qui jalonnent ces pages* ».

Qu'importent les critiques, Secher prend son bâton de pèlerin et va prêcher la bonne parole. Il sillonne l'Ouest. Après Nantes, il est annoncé, le 7 février, à l'Institut Catholique d'Etudes Supérieures de La Roche-sur-Yon. Il ira même, le 9 février, chasser des voix à Rambouillet.

Tous les réseaux catholiques sont activés. (chaîne KTO, Hebdomadaire France-Catholique...)

Même la lointaine (mais très catholique !) Pologne prend part au débat par l'intermédiaire de l'hebdomadaire le plus lu. Elle trouve l'Eglise de France trop frileuse sur le sujet et s'apprête à contacter le

1 Une proposition de loi relative à la reconnaissance du génocide vendéen de 1793-1794 avait été déposée le 10 mai 2007.

Voir article dans la Raison N° 543 - Juillet/août 2009 ou Lettre N° 51 du Groupe James Combiér du 22/04/2009.

2 Amendement déposé le 19/12/2011, puis retiré à la demande de Monsieur MAM, Patrick Ollier. (Hors sujet).

3 Séance de l'A. N. du 22/12/2011. Applaudissements seulement sur les bancs des groupes UMP et NC. (Compte rendu officiel de la séance de l'A. Nat. Souchet est, ici, pris en flagrant délit de mensonge !)

4 Professeur émérite de l'université Paris IV Sorbonne. Il se vantait de cracher en passant devant le lycée Carnot et dénonçait la gabegie engendrée par la célébration du bicentenaire de la Révolution.

5 Plus tard, le naïf Babeuf prend conscience qu'il a fait le jeu de ses adversaires, reconnaît que la Révolution avait avancé jusqu'au 9 thermidor et finit par dire qu'il s'en veut d'avoir vu en noir et le Gouvernement révolutionnaire, et Robespierre, et Saint-Just.

6 Gracchus Babeuf avec les Egaux.

diocèse de Luçon pour connaître sa version des massacres, affirmant que c'était clairement les catholiques qui étaient visés dans la guerre de Vendée.

Le chroniqueur de RTL, Alain Duhamel, qui sévit dans les médias depuis de nombreuses années prend position. Pour lui la loi sur le génocide arménien qui vient d'être votée, est une loi de trop. « *Il y a 11 ans on a déjà voté une loi reconnaissant le génocide arménien... et quant à faire l'Histoire, il y a des historiens pour ça, qu'ils la font et qui d'ailleurs, sur ce sujet, la font bien...* ». Cette bonne résolution est immédiatement contredite dans la suite de son propos : « *Et puis après tout, si on cherche absolument un génocide, on n'a qu'à travailler sur le génocide français en Vendée pendant la révolution, parce qu'il a existé !* ».

La presse locale ouvre largement ses colonnes aux partisans du génocide vendéen :

- le Courrier de l'Ouest, à Reynald Secher dans son édition choletaise du 17/12/2011 (une page complète),
- Ouest France, à Dominique Souchet, le 23/12/2011. Ce dernier s'aventure à dire : « *Dans le sillage de François Furet, les remarquables travaux de l'historien Alain Gérard⁷... révèlent l'ampleur des massacres* ». Le journaliste G.N, tout acquis sans doute à la cause, en appelle à **Jean-Clément Martin**. « *La Vendée martyre, qui est une évidence* ». Cet universitaire nantais, grand spécialiste d'une insurrection qui a touché la Vendée militaire... réfute le terme de « génocide », sans en nier « l'extrême gravité ». Le journaliste pense-il que la position de Jean-Clément Martin est moins tranchée, plus nuancée que celle de la plupart de ses collègues et qu'elle pourrait encore évoluer ?

Tentative de récupération ?

François Furet n'est plus là pour répondre. Cependant, lors de la préparation de la célébration du bicentenaire de la Révolution, il confiait « *ne pas se reconnaître, dans le réveil récent (début des années 1980) d'une historiographie ouvertement contre-révolutionnaire* »⁸. Tant pis pour Pierre Chaunu, Reynald Secher, Dominique Souchet et consorts.

Jean-Clément Martin, lui, est toujours là. A partir de ses nombreux ouvrages, il précise sa position. Voici un extrait de son intervention à un colloque⁹ : « *...La prise du pouvoir par les Montagnards contribua à l'apaisement de la répression en Vendée, ce qui est souvent nié, ou simplement pas su. Carrier fut rappelé à Paris sous la pression des révolutionnaires nantais aidés par l'émissaire personnel de Robespierre... Les cohortes mal encadrées, mal équipées, de citoyens venus de tout le pays pour des raisons parfois peu avouables, purent se livrer à toutes les horreurs coutumières aux troupes mal commandées. La guerre civile, conçue comme ce moment de désarroi, fut la raison principale de la violence inouïe. Ce tableau, brièvement brossé, permet aussi de conclure que les actes violents relèvent des crimes de guerre, plutôt que d'un génocide plus ou moins planifié.* »

Jean-Clément Martin s'en prend à Reynald Secher et à son livre « *La Vendée-Vengé. Le Génocide franco-français.* »¹⁰. Reynald Secher, qui pratique « une écriture d'autorité, condamnant l'histoire qui ne se soucie pas de vérité absolue », ne commente ni ne discute le mot « génocide ». Or, pour J-C Martin, la question se pose « de savoir quelle est la nature de la répression mise en œuvre par les révolutionnaires ». Il explique que « sans l'intention idéologique appliquée à un groupe bien identifié, la notion de génocide n'a pas de sens. Or il n'est possible ni de trouver une identité « vendéenne » préexistante à la guerre, ni d'affirmer que c'est contre une entité particulière (religieuse, sociale... raciale) que la Révolution s'est acharnée... »

La thèse du « génocide » vendéen est rejetée par la plus grande partie du monde universitaire.

Parmi ceux qui éreintent Secher avec vigueur, le grand spécialiste australien Peter McPhee. Il critique le fait qu'il soit donné peu d'importance aux massacres de républicains perpétrés par leurs voisins et que, dans ses travaux, il ne soit pas tenu compte des travaux universitaires postérieurs nuancés ou contredisant ses analyses. En conclusion : « *L'insurrection reste l'élément central dans l'identité collective de la population de l'Ouest de la France, mais il est douteux qu'elle – ou la profession*

7 Appartient au courant très minoritaire, légitimiste, ultra conservateur, à teinture royaliste, fervent supporteur du génocide.

8 Michel Vovelle « L'historiographie de la Révolution française à la veille du bicentenaire »

9 Colloque « Devoir de mémoire. Devoir de vérité » organisé par le comité républicain de la Roche de Mûrs le 05/09/2009.

10 Guerre de Vendée. Wikipédia.

historique - ait été bien servie par la méthodologie grossière et la polémique peu convaincante de Secher. »

Les réfugiés de la Vendée contre la thèse du génocide vendéen.

L'historien local, enseignant dans les Deux-Sèvres, Guy-Marie Lenne a ouvert un champ d'études encore insuffisamment exploré aujourd'hui, celui des réfugiés de la Vendée. « *Leur nombre (au moins plusieurs dizaines de milliers), leur orientation politique (aussi bien républicains, que neutres ou même soupçonnés de royalisme) n'a pas empêché la République (que ce soit les municipalités, les districts, les départements ou la Convention) de leur venir en aide, de les accueillir, les nourrir, parfois de leur fournir du travail.* ».¹¹ Saumur a reçu et secouru, dans un premier temps, 747 réfugiés du Choletais¹², un nombre qui ne cessera de grossir suite aux massacres des colonnes infernales qui ne font pas le tri entre patriotes et blancs. Cette attitude est en contradiction complète avec l'hypothèse d'un génocide : on ne peut vouloir massacrer un peuple, et organiser l'évacuation d'une partie de ce même peuple et lui venir en aide. Au Pin en Mauges on pourrait se souvenir que les enfants Cathelineau ont été protégés par un juge de paix. Les juges de paix qui ont choisi le royalisme sont gardés en place.

« *...La réalité des faits, en particulier en ce qui concerne les réfugiés, vient contredire de façon évidente ce que d'aucuns ont voulu voir appliqué aux événements terribles qui se sont déroulés alors, notamment au printemps 1794, il y a bien eu un traumatisme dont la Vendée d'aujourd'hui porte encore la mémoire, mais en aucun cas de « génocide ».* »¹³

Manipulation de l'Histoire et de la Mémoire.

Cette nouvelle offensive contre la République menée par les troupes du généralissime Philippe Le Jolis de Villiers de Saintignon¹⁴ et de son « devenu » rival, le roturier Retailleau (nouvelle version La Rochejaquelein – Stofflet), montre à quel point ces gens-là ne désarment jamais et sautent sur la moindre occasion propice pour parvenir à leurs fins. La région mémoire qu'est la Vendée se prête magnifiquement à leurs manigances. Ce débat sur le génocide arménien, quelle belle opportunité pour Dominique Souchet et ses amis de relancer la thèse du « génocide » vendéen à l'approche des prochaines élections législatives. Leur audience est fonction de la place et des soutiens qu'ils obtiennent dans les médias comme dans une partie de la presse. Nul doute aussi qu'ils sollicitent le concours du chanoine du Latran. **Les authentiques républicains doivent se montrer vigilants.**

Originaire, par la branche paternelle, du petit bourg des Herbiers et de Saint-Michel –Mont-Mercure, je ressens bien le traumatisme causé par les massacres, le martyr enduré par la population et que personne ne pense à nier. Il est toujours bien présent en Vendée : 200 000 à 300 000 victimes ; 2 horribles bourreaux, Carrier et ses noyades, Louis Marie Turreau et ses colonnes infernales (40 000 morts à elles seules). Ce traumatisme est savamment entretenu par les politiciens locaux pour qui il constitue un véritable fonds de commerce électoral. Ils encadrent la mémoire et en fonction des besoins, l'orientent, la déforment, la manipulent.

On connaît le sort réservé à Carrier (guillotiné le 16/12/1794). Pour Turreau, d'abord inquiété, emprisonné pendant un an, puis acquitté par un tribunal militaire, Napoléon le fit ambassadeur aux Etats-Unis et baron d'Empire. Traversant allègrement les différents régimes politiques, il se soumet en 1814 à Louis XVIII. Son nom est gravé sur l'Arc de Triomphe. Il figure parmi les 660 personnalités honorées. Nos « amis » catholiques polonais n'ont pas manqué de le relever dans l'hebdomadaire dont il est question plus haut. Par contre, ils ont pêché par omission en oubliant de signaler que l'abominable Turreau était bénéficiaire de la **croix de Saint-Louis**, ordre royal et militaire de Saint-Louis. A ce titre, il devait **obéissance à Dieu et au Roi**. La boucle est bouclée : le bourreau est devenu l'ami des victimes ! Sombre farce qui ne prête pas à rire par respect pour les nombreux morts des deux bords.

Parviendra-t-on un jour à l'apaisement et à terminer le deuil ?

Arriverons-nous à concilier l'Histoire et la Mémoire, le côté rationnel et le côté émotionnel ?

11 d°

12 Site Saumur Jadis. Les réfugiés de la Vendée.

13 Colloque « Devoir de mémoire. Devoir de vérité » organisé par le comité républicain de la Roche des Mûrs. 05/09/2009.

14 Auteur en 1988 d'une Lettre ouverte aux coupeurs de têtes et aux menteurs du bicentenaire.

Sans doute pas tant que des hommes politiques au service de la classe sociale des exploités chercheront, pour des motifs plus ou moins avouables, à falsifier les faits et à entretenir un climat de haine contre la République dont ils sont pourtant des élus mais qui a le malheur de constituer le cadre dans lequel, depuis des décennies, ont été arrachés et se sont développés les acquis de la classe ouvrière...

ΩΩΩΩΩΩΩΩ

Devoir de mémoire. Devoir de Vérité.
Colloque organisé le 05/09/2009
par le comité républicain de la Roche de Mûrs
(Association fondée en 1889)



A gauche, près du micro, **Jean-Clément Martin**. A droite, **Guy-Marie Lenne**.



Vive la République : La colonne de la Roche de Mûrs.

Jean-Paul Baron, républicain de la vieille souche 1793.



**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT
LA SOIRÉE DU 6 AVRIL PROCHAIN
pour
NOTRE REPAS DE MÉCRÉANTS ANNUEL
LE VENDREDI DIT SAINT**



• Site LP Saumur : “lalibrepensee.com”. A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.

- Comment adhérer à la Libre Pensée ?

Bulletin d'adhésion

- Nom :
- Prénom :
- Adresse : Rue :
Code postal :
Ville :

A renvoyer à : G Douspis -3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire